

Communiqué de presse
des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), Vision Agriculture, le 19.3.2018

Protection des eaux

Les valeurs limites de l'OFEV sont sans valeur pour les pesticides les plus dangereux?

La révision de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) se trouve actuellement en procédure de consultation. L'Office fédéral de l'environnement OFEV propose des valeurs limites plus élevées pour la plupart des pesticides. Pour les deux pesticides les plus toxiques, des valeurs limites très basses sont certes prévues, mais il est fascinant de constater qu'elles ne peuvent pas être contrôlées de manière routinière pour des raisons de technique analytique. Des analystes renommés le confirment. Les MfE, la Vision Agriculture (VA) et la Fédération suisse de Pêche (FSP) exigent une interdiction de tels pesticides dangereux et, fondamentalement, un attachement au principe de précaution: «Les pesticides n'ont rien à faire dans l'eau potable».

L'Office fédéral de l'environnement OFEV [veut bannir de l'OEaux les limites préventives](#) pour les pesticides. Les dites valeurs de prévention doivent être remplacées par des valeurs limites qui s'orientent, pour le moment, à la toxicité connue de chaque pesticide (cf. [CP des MfE du 8.3.2018](#)). 25 pesticides pourraient ainsi parvenir dans les ruisseaux, fleuves et lacs en des quantités nettement plus importantes. Les valeurs limites baisseraient, en règle générale, modérément seulement pour 12 pesticides. Mais des limites jusqu'à 3333 moindres doivent s'appliquer aux deux pesticides les plus toxiques.

Non mesurable ni contrôlable de manière routinière

L'OFEV reconnaît que certains pesticides sont particulièrement dangereux pour la santé et extrêmement toxiques pour les organismes aquatiques. C'est pourquoi il propose des valeurs limites extrêmement basses pour deux insecticides. Pour le [chlorpyrifos](#) dérèglant les influx nerveux la contamination maximale des eaux doit baisser de 0,1 microgramme par litre ($\mu\text{g/l}$) à [0,0044 \$\mu\text{g/l}\$ et la chronique à 0,00046 \$\mu\text{g/l}\$](#) . Pour la cyperméthrine¹ soupçonnée d'être cancérigène et un perturbateur endocrinien, la confédération veut fixer la contamination maximale à [0,00044 \$\mu\text{g/l}\$ et la chronique à 0,00003 \$\mu\text{g/l}\$](#) . Les valeurs limites sont donc 23 jusqu'à 3'333 fois plus basses qu'avant.

Toutefois: «Contrôler avec fiabilité des valeurs aussi basses est impossible au niveau de la technique analytique», relève le professeur Michael Oehme, spécialiste analytique de renommée internationale, de l'institut for Applied Analytical Chemistry. «Cela ne marche pas avec les analyseurs existants utilisés systématiquement. C'est pourquoi les pesticides devraient être interdits», explique Oehme. L'analyste Jean-Louis Walther du laboratoire Labor ENVIREau le confirme: «De telles valeurs limites ne sont pas analysables de manière standard.» Lui aussi exige une interdiction.

¹ Handelsnamen Ektomin Flectron

Des valeurs théoriques avec peu de lien avec la pratique

«À force de faire des calculs de valeur limite, l'OFEV a manifestement perdu de vue ce qui est contrôlable dans la pratique», commente Peter Kälin, président des MfE. Fausta Borsani, directrice de projet «Agriculture suisse libérée des pesticides» à la Vision Agriculture souligne: «Les substances qui intoxiquent l'environnement à des concentrations déjà quasiment plus mesurables, dépassent purement et simplement la pratique agricole. De toute façon, l'autorisation de telles substances dangereuses contredit les prestations écologiques requises et discréditent sans cesse inutilement toute l'agriculture». Et Stefan Wenger, vice-président de la Fédération suisse de Pêche (FSP) constate: «Des valeurs limites non mesurables de manière routinière ? Cela mène l'(éco-)toxicologie à l'absurdité.» Et effectivement: il manque une méthode d'analyse applicable au quotidien, mais elle doit voir le jour dans un à deux ans, pense l'OFEV [à la demande du Tages-Anzeiger](#). Toutefois, des valeurs limites non contrôlables cimentent la crise d'application relative à la protection des eaux plutôt que de l'éliminer.

Crise application pour la protection des eaux

Car en Suisse, les ruisseaux, fleuves et lacs sont souvent, aujourd'hui déjà, plus fortement contaminés par des pesticides [que l'OEaux en vigueur ne l'autorise](#), sans toutefois aucune conséquence. Les cantons n'imposent pas la valeur préventive de 0,1 µg/l par pesticide et ne restreignent pas l'utilisation de pesticides dans l'agriculture p.ex. Il y a donc aujourd'hui déjà une crise d'application dans la protection des eaux. Plutôt que de trouver un remède, l'OFEV veut désormais bannir de l'OEaux le principe de précaution.

L'(éco-)toxicologie n'est pas un substitut de la prévention

Pendant les connaissances (éco)toxicologiques sur les pesticides sont lacunaires et pratiquement inexistantes pour les mélanges de pesticides – dans les eaux se trouvent souvent de véritables «cocktails». C'est pourquoi les valeurs limites, qui s'orientent à l'état de connaissances actuel sur la toxicité des pesticides, [sont fondamentalement discutables](#). Trop souvent la science a discerné et reconnu les effets sanitaires et environnementaux négatifs des pesticides seulement après des années ou des décennies. L'(éco-)toxicologie doit compléter le principe de précaution mais jamais le remplacer.

Renforcer la protection sanitaire plutôt que l'affaiblir

Les MfE, la FSP et la VA refusent rigoureusement l'abandon des valeurs de prévention. Ils exigent un renforcement du principe de précaution et, de ce fait, de la protection sanitaire. Cela signifie que les valeurs préventives pour les pesticides dans les eaux doivent être adaptées aux limites techniques de détection corrigées entre-temps. Ce qui correspond à une concentration maximale autorisée de 0,01 µg/l (à la place de 0,1µg/l) pour chaque pesticide. Logiquement, cette valeur doit être aussi valable pour l'eau potable. La contamination maximale de tous les pesticides présents doit, dans son ensemble, être adaptée à une concentration de 0,05 µg/l. Les pesticides particulièrement toxiques causant une valeur limite inférieure à 0,01 µg/l, sont à interdire.

Contact:

Dr. Martin Forter, direction des MfE	061 691 55 83
Dr. méd. Peter Kälin, président des MfE	079 636 51 15
Fausta Borsani, directrice de projet «Agriculture suisse libérée des pesticides», Vision Agriculture	079 255 61 77
Stefan Wenger, vice-président FSP, ressort protection des eaux	079 374 97 32

Plus d'info :

08.03.2018 - Le Conseil fédéral veut fragiliser la protection sanitaire préventi:

[Bientôt plus de pesticides aussi dans l'eau potable?](#)

Les pesticides n'ont rien à faire dans la nature

La discussion sur les valeurs limites montre clairement: l'utilisation de pesticides dans la nature n'est pas maîtrisable avec des lois et des interdictions. Aujourd'hui déjà, les procédures d'homologation, le monitoring et la recherche sur la limitation des dommages coûtent des douzaines de millions de francs au contribuable. Pourtant les scandales se succèdent: populations d'abeilles mourantes, valeurs limites de pesticides massivement dépassées, recul dramatique de la faune d'insectes. L'État court continuellement après les problèmes à coup d'efforts gigantesques plutôt que de les résoudre.

Presque 30 organisations exigent donc avec la politique agricole 2022+ une orientation **vers une agriculture sans pesticide**. En Suisse, des centaines d'entreprises agricoles prouvent déjà que c'est possible et économique. Elles ébauchent la voie d'une agriculture qui utilise les pesticides uniquement en cas d'urgence – comme nous le faisons avec les médicaments. Il est fascinant que la prestation écologique, donc la condition préalable pour percevoir des paiements agricoles directs, l'exigerait de toute façon. Seulement ce principe de base d'une agriculture durable n'a, jusqu'ici, jamais été appliqué par la confédération.